

# PLAN D'AFFECTATION DES ZONES

ECHELLE 1:5000



## CONDITIONS D'APPROBATION

Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle (FO) n° \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_

Adopté par le Conseil communal de Neyruz, \_\_\_\_\_

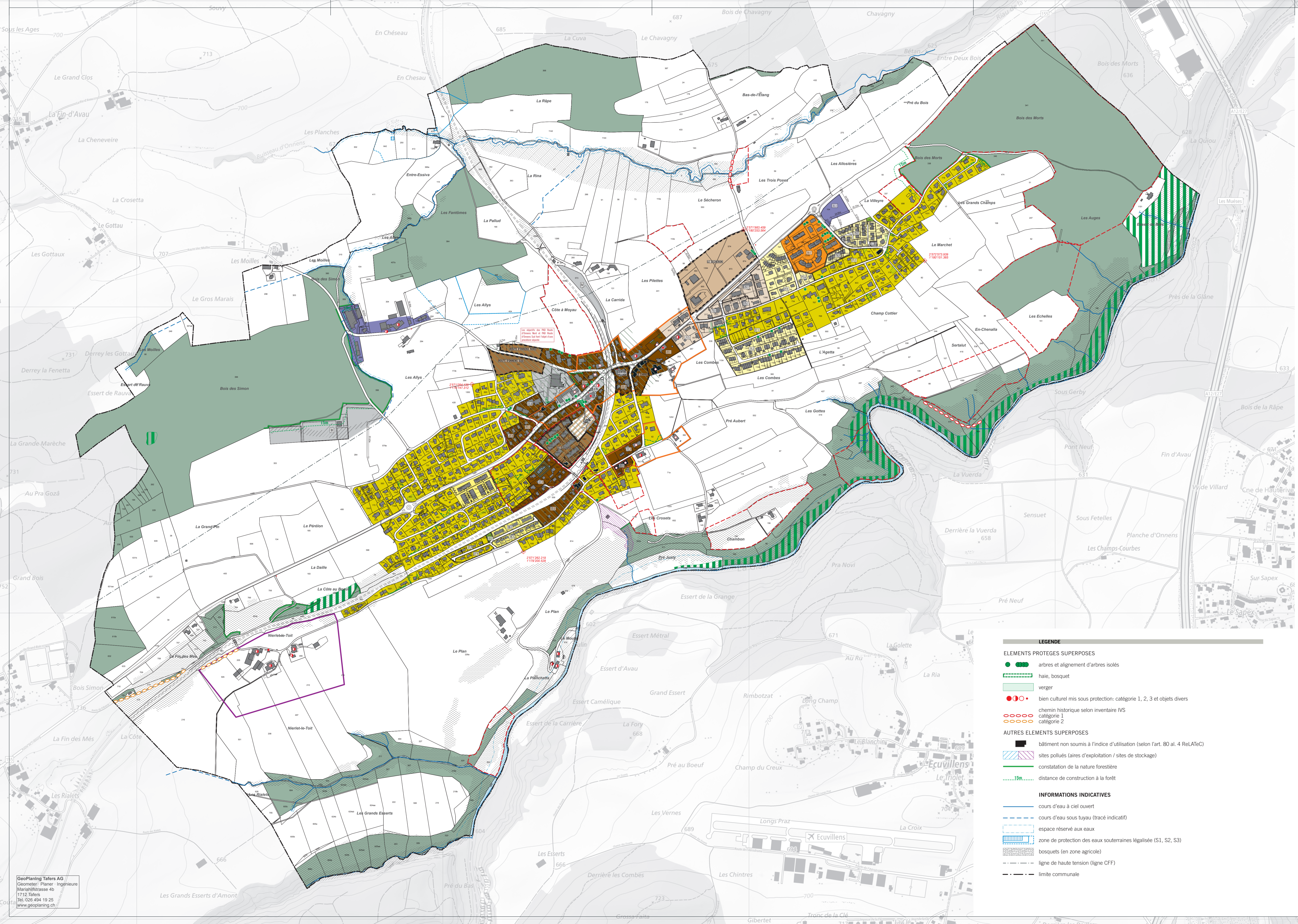
Le Syndic \_\_\_\_\_ Le Secrétaire \_\_\_\_\_

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), \_\_\_\_\_

Le Conseiller d'Etat, Directeur \_\_\_\_\_

Mai 2024  
23035-PAZ 5000-240522

urbaplan



LEGENDE		
ZONE D'AFFECTATION		
	zone de village I	ZV I
	zone de village II	ZV II
	zone de village III	ZV III
	zone de village IV	ZV IV
	zone de village V	ZV V
	zone résidentielle à faible densité I	ZRFD I
	zone résidentielle à faible densité II	ZRFD II
	zone résidentielle à faible densité III	ZRFD III
	zone résidentielle à moyenne densité	ZRMD
	zone d'activités	ZACT
	zone libre	ZL
	zone d'intérêt général	ZIG
AUTRES ZONES		
	zone agricole	ZA
	aire forestière	
ELEMENTS SUPERPOSES		
PERIMETRES SUPERPOSES		
	plan d'aménagement de détail approuvé	
	plan d'aménagement de détail obligatoire	
	prescriptions particulières selon RCU	
	périmètre de protection de la nature	
	périmètre de protection du site construit	
	périmètre d'harmonisation	
	périmètre archéologique	
SECTEURS SUPERPOSES		
	dangers naturels selon carte des dangers (instabilités de terrain et crues) degré élevé	
	degré moyen	
	degré faible	
	secteur indicatif	
	danger résiduel	
	secteur raccordés à un chauffage à distance	

LEGENDE	
ELEMENTS PROTEGES SUPERPOSES	
	arbres et alignement d'arbres isolés
	haie, bosquet
	verger
	bien culturel mis sous protection: catégorie 1, 2, 3 et objets divers
	chemin historique selon inventaire IVS
	catégorie 1
	catégorie 2
AUTRES ELEMENTS SUPERPOSES	
	bâtiment non soumis à l'indice d'utilisation (selon art. 80 al. 4 ReLATeC)
	sites pollués (aires d'exploitation / sites de stockage)
	constatation de la nature forestière
	distance de construction à la forêt
INFORMATIONS INDICATIVES	
	cours d'eau à ciel ouvert
	cours d'eau sous tuyau (tracé indicatif)
	espace réservé aux eaux
	zone de protection des eaux souterraines légalisée (S1, S2, S3)
	bosquets (en zone agricole)
	ligne de haute tension (ligne CFF)
	limite communale